

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZERES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, le mercredi 30 août 2017 à 20h30 précises.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 22 août 2017.

Étaient présents : Mr Michel ARMAND, Maire ; Mmes Valérie BERGEY, Eliane BERNADET, Aurélie BIBENS et Christelle JEAN ; Mrs Michel BIBENS, Jean-Michel CAZE, Benoit LABUZAN, Francis LATRILLE, Laurent LAUZUN et Bernard MUGICA.

Étaient absents excusés : Mme Isabelle ARBEAU ; Mrs Gérald FAVE et Philippe HERNANDEZ.

Étaient absents: Mr Jean-Marie LATIER.

Benoit LABUZAN est désigné secrétaire de séance.

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2017

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 24 mai 2017.

Délibérant sur le sujet, le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité, **Approuve** le compte rendu du Conseil Municipal en date du 24 mai 2017.

2/ Délibération n° DELIB1_08_17 : Fixation du loyer du Cercle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en location du Cercle de Mazerès pour une activité de bar - brasserie, il convient de fixer le prix du loyer du bail commercial.

Par ailleurs, afin de favoriser la pérennité de l'exploitation et au vu des travaux qui ont été pris en charge par le futur exploitant, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir une période de mise à disposition gracieuse des locaux.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité :

- ✚ De fixer le montant du loyer mensuel du Cercle à 300 euros ;
- ✚ D'accorder une période de mise à disposition gracieuse des locaux du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017.

3/ Rapports annuels 2016 du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels 2016 du SIAEPA se rapportant à :

- l'adduction d' eau potable,
- l'assainissement collectif,
- l'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, approuve à l'unanimité les rapports annuels 2016 du SIAEPA.

4/ Communications diverses

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une légère baisse des effectifs de l'école est constatée pour la rentrée prochaine. Pour l'année scolaire 2017/2018, l'école compte 84 élèves répartis dans quatre classes comme suit :
 - Petite et moyenne section :
 - Grande section et CP :
 - CE1 et CE2 :
 - CM1 et CM2 :

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que durant les vacances d'été les portes extérieurs d'accès à la cantine ont été repeintes.

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie et notamment les travaux d'aménagement du parking de la salle des fêtes devraient commencer début septembre.

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'électrification sont en cours au lieu-dit le Pelin.

- ✚ Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est en attente du projet de construction de vestiaires qui doit être présenté très prochainement par le maître d'œuvre.

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion sur site s'est déroulée le 22 août dernier en présence du Département quant à la construction d'un abri voyageur au lieu-dit Loustalot.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30